

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DU SPORT
TRAVAILLISTE

Questionnaire de santé "QS-SPORT" pour Sportif Majeur

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive*.

Le questionnaire est à utiliser pendant les 2 saisons qui suivent celle pour laquelle un certificat médical a été délivré

Exemple : saison 2021/2022: Certificat médical
saison 2022/2023: Questionnaire + attestation
saison 2023/2024: Questionnaire + attestation
saison 2024/2025: Certificat médical

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON**	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	☐	☐
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord de votre médecin ?	☐	☐
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (Hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐
* Le club peut exiger un certificat médical annuel		
**Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié		

Si vous avez répondu **NON** à toutes les questions:

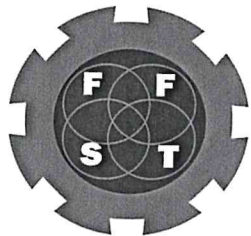
Pas de certificat médical à fournir.

Simplement attestez avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu **OUI** à une ou plusieurs questions:

Le certificat médical est obligatoire pour l'obtention d'une licence

Le sportif doit attester auprès du club avoir répondu par la négative à chacune des rubriques du QS-SPORT.



*Le Sport
en Liberté*

Fédération Française du Sport Travailleur

Agrément du Ministère chargé des Sports N°13056 du 15 juin 1953

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Confédération Sportive Internationale du Travail

Siège administratif : 51, RUE DE LA GARE – 78370 PLAISIR

Tél. : 01.30.07.70.70 – Fax : 01.30.79.06.83 – Mail : f-f-s-t@orange.fr

ATTESTATION – QUESTIONNAIRE DE SANTE

Pour le renouvellement de la ma licence sportive FFST

Dans le cadre de la demande de renouvellement de ma licence auprès de la FFST, je soussigné atteste avoir rempli le questionnaire de santé fixé par arrêté du ministère chargé des sports daté du 20 avril 2017 et publié au Journal Officiel du 4 mai 2017.

Dans le respect du secret médical, je conserve strictement personnel ledit questionnaire et m'engage à remettre la présente attestation au club au sein duquel je sollicite le renouvellement de la licence.

Conformément aux dispositions de l'article D. 231-1-4 du Code du Sport,

J'ai répondu NON à chacune des Rubriques du questionnaire 	☐	J'ai répondu OUI à au moins une des rubriques du questionnaire 	☐
Dans ce cas : je transmets la présente attestation au club au sein duquel je sollicite le renouvellement de ma licence		Dans ce cas : je suis informé que je dois produire à mon club un certificat médical attestant l'absence de contre indication à la pratique du sport pour lequel je me licencie	

ATTENTION AUX DISCIPLINES A CONTRAINTES PARTICULIERES : l'Alpinisme – la Plongée Subaquatique – la Spéléologie – Les disciplines sportives, pratiquées en compétition, pour lesquelles le combat peut prendre fin par un KO (ex : Boxe Anglaise) – Les disciplines sportives comportant l'utilisation d'armes à feu ou à air comprimé (Tir, Ball-trap, Biathlon) – Les disciplines sportives, pratiquées en compétition, comportant l'utilisation de véhicules terrestres à moteur, à l'exception du modélisme automobile radioguidée (sport auto, karting et motocyclisme) – Les disciplines sportives aéronautique pratiquées en compétition, à l'exception de l'aéromodélisme (ex : Voltige Aérienne) – Le parachutisme – Le Rugby à XV, à XIII et le Rugby à VII.

Pour ces disciplines, la délivrance ou le renouvellement de la licence sont soumis à la production d'un certificat médical datant de moins d'un an.

Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions réglementaires de la FFST relative au certificat médical (chapitre III – Art 6 du Règlement médical FFST), disponible sur notre site internet.

NOM et Prénom :

Date :

Signature :

Fait à :

Dans le cas ou le licencié concerné est mineur :

NOM et Prénom du Représentant légal :

Date :

Signature :

Fait à :